

Zeitschrift: Générations : aînés
Herausgeber: Société coopérative générations
Band: 33 (2003)
Heft: 9

Rubrik: Pro Senectute

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Fribourg

Des généralistes de la vieillesse

Dans le canton de Fribourg, comme ailleurs, la Fondation Pro Senectute se préoccupe de la qualité de vie des aînés. L'antenne fribourgeoise poursuit cette mission depuis 1923, mais sans aucune aide des pouvoirs publics locaux. Une situation qui devrait bientôt être corrigée.

« Regardez, Monsieur Boni, c'est tout ce qu'il me reste pour finir le mois, en attendant mon AVS. » Dans le porte-monnaie de Madame X., il n'y a guère plus de huit ou dix francs en menues pièces. Les larmes aux yeux, elle raconte ce qui lui est arrivé. Au début du mois, une grosse facture de lunettes lui tombe dessus: « J'ai tout de suite payé. Vous comprenez, je ne veux pas faire de dettes. » Quelques jours plus tard, en faisant ses courses, on lui vole son porte-monnaie qui contenait un billet de cent francs. Ces deux imprévus ont grevé de presque neuf cents francs un budget déjà très serré.

Des cas, comme celui de Madame X., Michel Boni, assistant social à Pro Senectute Fribourg, en rencontre souvent. « Nous travaillons dans l'urgence comme des pompiers de service. » Lorsqu'elle est repartie, Madame X. avait néanmoins le cœur plus léger et la bourse mieux remplie grâce à la petite aide finan-

cière que lui a accordée Pro Senectute. L'an dernier, l'institution fribourgeoise a ainsi versé 512 423 francs en soutiens financiers individuels.

Pour vieillir dignement

Pro Senectute est présent dans le canton de Fribourg depuis 80 ans, avec pour mission d'aider les personnes âgées à passer une vieillesse dans la dignité. Dirigée depuis un an par Jean-Marc Groppo, juriste de formation, l'antenne fribourgeoise emploie une douzaine de personnes, dont cinq assistants sociaux. Plus de 200 bénévoles encadrent les activités ludiques et sportives de Pro Senectute et 120 monitrices de gymnastique veillent à maintenir les seniors en bonne forme. Dans ce canton bilingue, les personnes âgées peuvent s'adresser à Pro Senectute indifféremment en français et en allemand.

Parmi toutes les activités de l'institution fribourgeoise, la consultation sociale occupe une place centrale. Chaque année, plus de 800 personnes y recourent. « Nous traitons des problèmes de base, explique Michel Boni. Cela va des démarches pour obtenir des prestations complémentaires à la déclaration d'impôts à remplir, en passant par un décompte de caisse maladie à expliquer ou encore une démarche juridique à effectuer. » Les personnes, qui poussent la porte des locaux de Pro Senectute en ville de Fribourg ou celles – majoritaires – qui souhaitent un entretien à domicile, ont quelques fois été aiguillées par les services sociaux du canton. Fribourg n'ayant que très tardivement mis en place des structures sociales: dès lors tout ce qui relevait de la vieillesse était et est encore dévolu à Pro Senectute. « Nous sommes un des seuls cantons de Suisse à ne pas percevoir de subventions pour ce travail. La base légale existe, il faut maintenant que se manifeste la volonté politique de nous reconnaître comme un service social spécialisé », explique Jean-Marc Groppo. Il a pourtant bon espoir de voir cette reconnaissance financière se concrétiser en 2004.

Des projets

Pro Senectute Fribourg gère un parc de quelque 400 fauteuils roulants, qu'elle loue aux particuliers ou aux établissements médico-sociaux. Dans ce domaine, l'institution jouit d'une situation de quasi-monopole et entend bien la conserver. Les fauteuils sont adaptés aux particularités physiques des personnes avant d'être livrés à domicile. A l'avenir, l'antenne fribourgeoise espère élargir ce domaine de compétence à d'autres moyens auxiliaires, tels que des déambulateurs, des lifts de baignoires, etc. Mais d'autres projets sont

aussi en gestation: le développement de cours de gymnastique en EMS, une assistance à la gestion des paiements, un service de pédicure à domicile ou encore la création d'une équipe de nettoyage, qui fonctionnerait en complément des aides au foyer. Les responsables de Pro Senectute réfléchissent également à la possibilité de constituer un service de dépannage, avec l'aide de bricoleurs de tout acabit, capables de remplacer une ampoule, planter un clou ou changer un joint de robinet...

Indigence administrative

Jusque dans les années 80, ce canton essentiellement rural était réputé pauvre. Les jeunes retraités bénéficient aujourd'hui du développement économique que connaît Fribourg, notamment depuis la création de l'autoroute. « On assiste depuis quelque temps à l'émergence d'un nouveau phénomène, celui d'une indigence administrative qui fait peur », note M. Boni. Pour percevoir sa rente AVS, un compte bancaire ou postal devient indispensable, idem pour recevoir des prestations de caisse maladie. En ce qui concerne les paiements, le « carnet jaune » de la poste n'a plus



Michel Boni et Jean-Marc Groppo (à dr.) avec quelques-uns de leurs collègues.

guère la cote. «Les banques souhaitent voir se généraliser l'e-banking par internet, s'indigne l'assistant social. Mais tout le monde n'est pas capable d'utiliser ce type de service. Il y aura toujours des laissés-pour-compte du progrès.» Michel Boni en sait quelque chose, lui qui accompagne régulièrement l'un ou l'autre de ses «clients» jusqu'au plus proche bancomat afin de lui expliquer comment retirer de l'argent. La tranche d'âge des 80 à 99 ans représente la clientèle spécifique des services de Pro Senectute. Ces personnes sont aussi les plus démunies face aux innovations technologiques. «Nous sommes des généralistes de la vieillesse, affirme M. Boni, qui devons être capables de répondre aux questions particulières des préretraités comme à celles de personnes très âgées. Avec une espérance de vie toujours plus longue, nous savons désormais que nous pouvons couvrir 45 ans de l'existence d'une personne.»

Les assistants sociaux interviennent à la demande volontaire des personnes concernées. Les consultations sont confidentielles et gratuites. Elles se déroulent dans 99% des cas à domicile, sauf en ville de Fribourg où l'habitude est prise de pousser la porte du siège cantonal. «Nos assistants sociaux comptabilisent environ 30 000 kilomètres par année. La voiture est un peu leur second bureau», explique M. Groppo. «La visite à domicile a deux avantages, précise de son côté Michel Boni. D'une part, les personnes sont en confiance, puisqu'elles sont chez elles. D'autre part, nous sommes aussi certains de réunir tous les papiers dont nous

aurons besoin pour débrouiller une situation.»

En matière d'animation et de sport – autres secteurs forts de Pro Senectute – l'antenne fribourgeoise offre un large éventail de possibilités. Depuis 1998, date de l'ouverture du centre de rencontres au siège même de l'institution, les animations de loisirs ont connu un grand essor. «Notre objectif est de maintenir un lien social tout en proposant des activités ludiques ou de formation. C'est cette approche qui nous distingue des autres services, comme ceux, par exemple, de l'Ecole Club Migros», souligne M. Groppo. Pro Senectute s'est aussi taillé une solide réputation en matière d'offres sportives. Les sports de plein air sont tout particulièrement appréciés. «Mais il n'est pas toujours facile de contenter toutes les tranches d'âge», constatent les responsables fribourgeois. Signe des temps: les jeunes retraités s'adonnent désormais à des sports plus *fun*. L'hiver, ils chauseront volontiers des raquettes ou seront tentés par le snowboard, tandis que les plus âgés resteront fidèles à des sports plus traditionnels, comme le ski de fond.

Mariette Muller

»» Adresse: Pro Senectute, siège et centre d'information, rue Saint-Pierre 10 (1^{er} étage), 1701 Fribourg, tél. 026 347 12 40; e-mail: info@fr.pro-senectute.ch
Centre de rencontre des aînés, rue Saint-Pierre 10 (5^e étage), 1701 Fribourg, tél. 026 347 12 47.
Site internet: www.fr.pro-senectute.ch

Adresses utiles

Pro Senectute **Bienne**
Quai du Bas 92, c.p. 372,
2501 Bienne
e-mail: biel-bienne@be.pro-senectute.ch
Tél. 032 328 31 11
Fax 032 328 31 00

Pro Senectute **Jura bernois**
Rue du Pont 4, 2710 Tavannes
e-mail: jura-bernois@be.pro-senectute.ch
Tél. 032 481 21 20
Fax 032 481 15 10

Pro Senectute **Fribourg**
Rue Saint-Pierre 10, c.p. 566,
1701 Fribourg
e-mail: info@fr.pro-senectute.ch
Tél. 026 347 12 40
Fax 026 347 12 41

Pro Senectute **Genève**
Rue de la Maladière 4, 1205 Genève
e-mail: info@ge.pro-senectute.ch
Tél. 022 807 05 65
Fax 022 807 05 89

Pro Senectute **Jura**
Centre d'action sociale des aînés
Ch. du Puits 4, c.p. 800,
2800 Delémont
e-mail: info@ju.pro-senectute.ch
Tél. 032 421 96 10
Fax 032 421 96 19

Pro Senectute **Neuchâtel**
Secrétariat cantonal
et bureau régional La Chaux-de-Fonds
Av. Léopold-Robert 53,
2301 La Chaux-de-Fonds
e-mail: info.pro-senectute.cf@ne.ch
Tél. 032 911 50 00
Fax 032 911 50 09

Bureau régional **Neuchâtel**
Rue de la Côte 48a, 2000 Neuchâtel
e-mail: info.pro-senectute.ne@ne.ch
Tél. 032 729 30 40
Fax 032 729 30 41

Pro Senectute **Vaud**
Maupas 51, c.p. 752
1000 Lausanne 9
e-mail: direction@vd.pro-senectute.ch
Tél. 021 646 17 21
Fax 021 646 05 06

Pro Senectute **Valais**
Siège et centre d'information
Rue des Tonneliers 7, 1950 Sion
e-mail: info@vs.pro-senectute.ch
Tél. 027 322 07 41
Fax 027 322 89 16